



Parmi les apprentis ligériens sortis d'une dernière année d'études professionnelles en 2018 et 2019, de niveau CAP à BTS, 37 % sont toujours en formation en janvier de l'année suivante. 71 % de ceux qui sont sortis du système scolaire sont en emploi salarié six mois après leur sortie. Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle.

Insertion des jeunes : un projet innovant DEPP/DARES d'appariement de bases de l'éducation et du travail

Inserjeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives "scolarité" (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données "emploi" afin de calculer chaque année au niveau établissement (lorsque les effectifs sont suffisants) les indicateurs suivants :

- taux d'emploi des sortants de l'établissement et valeur ajoutée de l'établissement ;
- taux de poursuite d'études ;
- taux d'interruption en cours de formation.

Il permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Le dispositif Inserjeunes succède aux enquêtes d'insertion IVA et IPA menées par la DEPP, mais les taux d'insertion mesurés ne sont pas comparables directement, et la transition vers le nouveau dispositif provoque donc une rupture de série.

Le premier point de divergence entre les deux dispositifs est la date d'observation : Inserjeunes mesure l'insertion 6 mois après la sortie théorique de la formation, alors que les enquêtes IVA et IPA le faisaient 7 mois après la sortie. La nature des dispositifs est également très différente : Inserjeunes est une exploitation directe de fichiers administratifs alors que les enquêtes IVA et IPA étaient déclaratives. Cela impliquait notamment une incertitude sur la date précise d'observation, alors que celle-ci est précisément délimitée dans Inserjeunes. En revanche, l'aspect déclaratif permettait dans les enquêtes IVA et IPA de prendre en compte l'ensemble des formes d'emploi (ainsi que de distinguer les différents cas de non-emploi). Ce n'est plus le cas avec Inserjeunes, qui se fonde sur les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) comme source, et ne peut mesurer que l'emploi salarié relevant de ces déclarations, ce qui exclut notamment les indépendants, les auto-entrepreneurs, les salariés des particuliers employeurs et la fonction publique.

Dans l'académie de Nantes, parmi les apprentis inscrits en 2017/2018 ou en 2018/2019 en dernière année d'un cycle professionnel, 37 % (+ 3 points par rapport au résultat national) sont toujours en formation l'année scolaire suivante, qu'ils redoublent leur année, poursuivent leurs études ou s'orientent vers une autre formation de tout niveau. C'est le cas d'environ un apprenti sur deux de niveau CAP ou MC5. Pour les apprentis en dernière année de Brevet Professionnel (BP), cette proportion est moindre (16 %) (figure 1a). Les garçons restent davantage en formation après la fin d'un cycle professionnel que les filles : au niveau CAP (52 % pour les filles et 55 % pour les garçons), au niveau bac professionnel (22 % pour les filles et 34 % pour les garçons), au niveau BP (13 % et 17 %) et au niveau BTS (22 % et 23 %).

Figure 1a - Poursuite de formation des apprentis après la fin d'un cycle professionnel et taux d'emploi à 6 mois selon la classe de sortie

	Toujours en formation ¹ (%)	Taux d'emploi ² (%)
CAP	54	59
MC5	47	73
Autre niveau 5	22	70
Bac pro	31	72
BP	16	81
MC4	10	84
Autre niveau 4	8	69
BTS	22	77
Autre niveau 3	48	73
Ensemble	37*	71
National	34	62

Champ : Inscrits en 2017/2018 et en 2018/2019 en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

¹Taux d'apprentis toujours en formation : ratio entre l'effectif d'apprentis toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

²Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié en France à 6 mois et l'effectif de sortants (hors apprentis toujours en formation).

À noter : le champ du taux d'apprentis toujours en formation est différent de celui du taux d'emploi. Le premier concerne tous les apprentis en dernière année de formation alors que le second ne concerne que les apprentis qui ne sont plus en formation. Ces deux taux ne peuvent donc pas s'additionner.

71 % des apprentis professionnels en emploi salarié 6 mois après leur sortie d'études.

Dans l'académie de Nantes, six mois après leur sortie du système scolaire, 71 % des apprentis qui ne sont plus en formation sont en emploi salarié en janvier (+ 9 points par rapport au résultat national). Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement à la sortie de sa formation sont importantes. Au bout de 6 mois, 59 % (+ 7 points par rapport au résultat national) des apprentis ligériens sortant d'un CAP sont en emploi, contre 72 % (+ 9 points par rapport au résultat national) de ceux sortants d'un bac professionnel, 81 % (+ 8 points par rapport au résultat national) pour les



sortants d'un BP et 77 % (+ 7 points par rapport au résultat national) pour les sortants d'un BTS.

14 % d'apprentis sortent d'autres formations : MC5 (4 %), autres niveaux 5 (2 %), MC4 (1 %), autres niveaux 4 (5 %) et autres niveaux 3 (2 %). Parmi les apprentis sortants d'une mention complémentaire de niveau 4, 84 % sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

Champ : Inscrits en 2017/2018 et en 2018/2019 en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

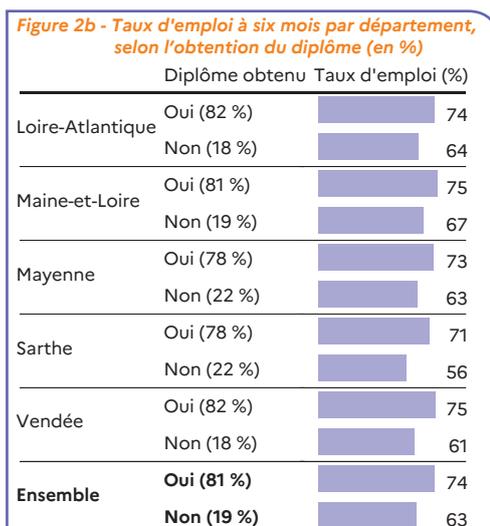
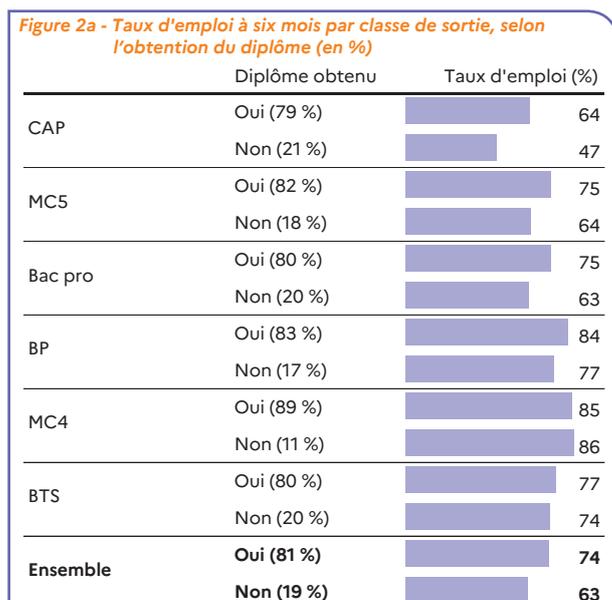
Source : Dares, Depp, Inserjeunes

La Sarthe et la Vendée se distinguent des autres départements de l'académie : la Sarthe avec 66% (- 5 points par rapport au résultat de l'académie) des apprentis qui sont en emploi salarié six mois après leur sortie du système scolaire, la Vendée avec 42% (+ 5 points par rapport au résultat de l'académie) des apprentis sortis d'une dernière année d'étude qui sont toujours en formation l'année suivante (**figure 1b**).

Le diplôme : un atout dans l'insertion professionnelle

Tous niveaux confondus, 81 % des apprentis en dernière année de formation professionnelle ne poursuivant pas leurs études ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme préparé permet d'obtenir un emploi plus facilement. Six mois après leur sortie du système éducatif, 74 % des apprentis ayant obtenu leur diplôme sont en emploi contre 63 % de ceux ne l'ayant pas obtenu.

Cet avantage est plus net pour les sortants d'un CAP (64 % contre 47 %) ou d'un bac professionnel (75 % contre 63 %) que pour ceux sortant d'un BTS (77 % contre 74 %) (**figure 2a**). On peut noter que dans les départements de la Sarthe et de la Vendée, l'avantage est plus important (+ 15 points et + 14 points pour les diplômés) alors que dans le département du Maine-et-Loire l'écart est plus réduit (+ 8 points pour les diplômés) (**figure 2b**).

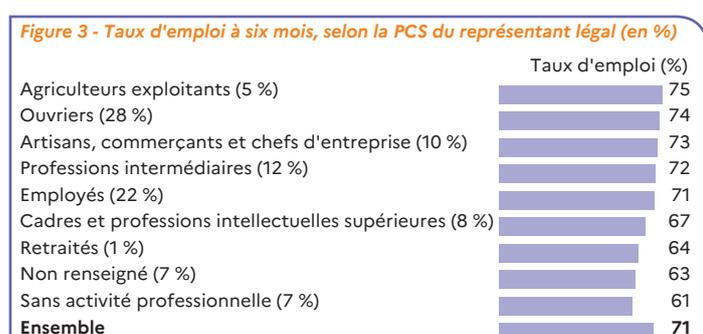


Note : L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour tous les apprentis, ils sont exclus du champ pour cette figure.

Champ : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité



Note : Les données entre parenthèses représentent le poids de la PCS du représentant légal parmi l'ensemble des apprentis.

Champ : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Six mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi des jeunes ligériens dont le représentant légal est agriculteur exploitant est supérieur à celui de l'ensemble (75 % contre 71 % pour l'ensemble) (**figure 3**).

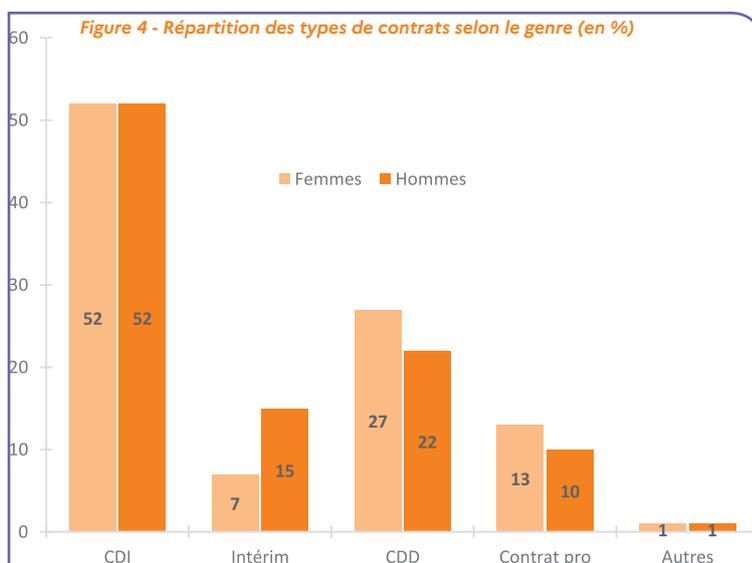
C'est aussi le cas pour les jeunes dont le représentant légal est ouvrier (74 %), artisans, commerçant, chef d'entreprise (73 %) ou profession intermédiaire (72 %).

À l'inverse, pour les 7 % de jeunes sortants dont le représentant légal est sans activité, seuls 61 % ont trouvé un emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. L'absence de réseau professionnel et l'éloignement du marché du travail des parents rend plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes.

Les filles plus souvent en contrat à durée déterminée et les garçons en intérim

52 % des apprentis en situation de travail, quel que soit le niveau de diplôme sont en contrat à durée indéterminée, 23% en contrat à durée déterminée, 13 % en intérim, 11 % en contrat de professionnalisation et 1 % sur d'autres types de contrat. L'intérim est nettement plus représenté chez les garçons, tandis que les filles sont plus souvent en CDD classique (figure 4). Les garçons sont, en effet, majoritaires dans les formations de la production (87 %). Or, au sein de ce secteur les contrats temporaires prennent la forme d'intérim. Les filles sont, quant à elles, plus présentes dans les services (66 %) qui recourent plutôt aux CDD pour leurs contrats temporaires. Les jeunes qui ont poursuivi par un contrat de professionnalisation après leur formation initiale, sont plus souvent issus de formations de niveau supérieur : 17 % pour les sortants de BTS contre 10 % en CAP, 14 % en bac professionnel et 5 % en BP.

Par ailleurs, 6 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Il peut s'agir de très courtes missions successives ou d'emplois simultanés. Pour les besoins de cette étude, un seul contrat par jeune a été retenu, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.



Champ : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, en emploi six mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Moins d'un jeune sur dix travaille à temps partiel

Figure 5 - Répartition des temps de travail parmi les apprentis en emploi salarié au mois de janvier par classes de sortie, selon le genre (en %)

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
CAP	73	27	92	8	88	12
MC5	85	15	98	2	95	5
Autre niveau 5	NC	NC	93	7	90	10
Bac pro	78	22	96	4	91	9
BP	89	11	98	2	94	6
MC4	93	7	100	0	99	1
Autre niveau 4	81	19	87	13	85	15
BTS	91	9	96	4	95	5
Autre niveau 3	94	6	89	11	90	10
Ensemble	84	16	95	5	92	8
National	82	18	93	7	90	10

Lorsqu'ils sont en emploi, 8 % des jeunes ligériens travaillent à temps partiel (- 2 points par rapport au résultat national) mais cela concerne comme pour le national plus fréquemment les jeunes femmes (16 % contre 5 % des jeunes hommes). La part des emplois à temps partiel est différente selon le niveau de formation.

À la fin d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel, respectivement 27 % et 22 % des filles en emploi sont à temps partiel, contre 8 % et 4 % des garçons. À l'issue d'un cursus de BTS, ce type d'emploi est relativement moins fréquent, il concerne 9 % des anciennes apprenties et 4 % des anciens apprentis (figure 5).

Champ : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, en emploi six mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Une meilleure insertion professionnelle pour les garçons

Figure 6a - Taux d'emploi au mois de janvier par classe de sortie selon le genre (en %)

	Femmes (%)	Hommes (%)
CAP	51	61
MC5	61	77
Autre niveau 5	41	76
Bac pro	64	75
BP	79	82
MC4	71	87
Autre niveau 4	69	68
BTS	76	77
Autre niveau 3	65	76
Ensemble	67	72
National	59	63

Quel que soit le niveau de formation (excepté pour les formations "autre niveau 4"), les garçons s'insèrent mieux dans le monde du travail que les filles. Au niveau CAP, ils ont un taux d'emploi, six mois après leur sortie du système scolaire, de 61 % et les filles de 51 % (10 points de différence). Au niveau BTS, l'écart est quasi nul avec un taux d'emploi à 77 % pour les garçons et de 76 % pour les filles (figure 6a). Les taux d'emploi globaux sont différents d'un secteur à l'autre : 72 % pour les sortants de formation relevant de la production et 68 % pour les services.

Champ : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

L'écart est plus marqué pour le département du Maine-et-Loire (74 % pour la production contre 68 % pour les services). 61 % des filles à l'issue d'une formation du secteur de la production sont en emploi contre 73 % des garçons de ce secteur, tous niveaux confondus et 70 % des filles à l'issue d'une formation du secteur des services sont en emploi contre 65 % des garçons de ce secteur, tous niveaux confondus (figure 6b).

Figure 6b - Taux d'emploi au mois de janvier par secteur de formation, selon le genre et la classe de sortie (en %)

	Production			Services		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CAP	46	62	60	54	57	55
MC5	62	77	74	59	74	66
Autre niveau 5	NC	NC	78	28	57	40
Bac pro	63	78	77	65	64	64
BP	66	83	81	81	80	81
MC4	80	87	86	NC	NC	NC
Autre niveau 4	71	73	72	61	54	56
BTS	69	79	78	78	70	75
Autre niveau 3	63	75	73	66	77	72
Loire-Atlantique	57	74	72	70	64	68
Maine-et-Loire	63	76	74	69	64	68
Mayenne	67	74	72	69	71	70
Sarthe	60	67	66	68	62	66
Vendée	60	72	71	70	73	71
Ensemble	61	73	72	70	65	68
National	57	64	64	60	60	60

Champ : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Une bonne insertion en "Energie, chimie et métallurgie"

L'insertion professionnelle dépend également de la spécialité de formation. Pour tous les niveaux de formation, les spécialités "Energie, chimie et métallurgie" et "Mécanique et structures métalliques", concernant 18 % des apprentis sortants, offrent la meilleure insertion sur le marché du travail avec respectivement 81 % et 78 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois.

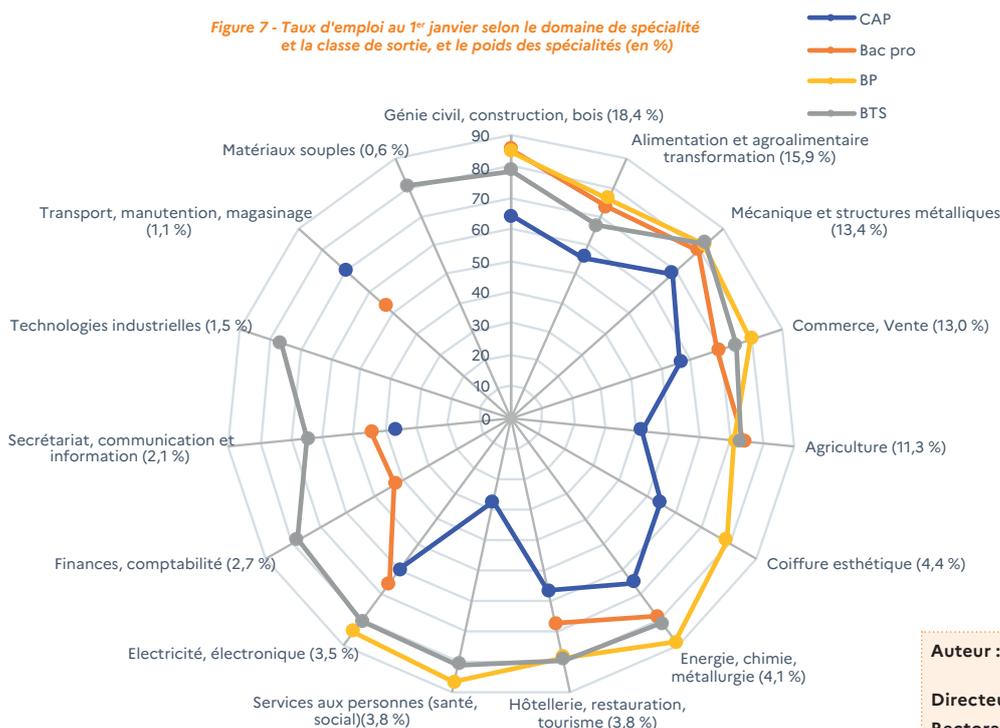
En regardant plus finement ces deux domaines de spécialités par niveau, c'est le bac professionnel "Maintenance des matériels option agricoles" et la mention complémentaire niveau 4 "Technicien en énergies renouvelables option énergie thermique" qui sont les plus insérants, avec respectivement 96 % et 93 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois.

Le CAP "Conducteur routier marchandises" a également un très bon taux d'emploi (96 %).

Au contraire, l'insertion est la plus faible pour les spécialités "Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)" (59 %) et "Secrétariat, communication et information" (60 %).

Les formations "Génie civil, construction, bois" prédominent en regroupant 18 % des sortants. À l'exception des sortants d'une mention complémentaire niveau 4, elles offrent une meilleure insertion (74 %) que la moyenne (71 %). Le BTS "Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation" et le BP "Couvreur" sont parmi les meilleurs du point de vue de l'insertion, ils mènent à l'emploi plus de 90 % des jeunes au bout de 6 mois (respectivement 95 % et 94 %) (figure 7).

Figure 7 - Taux d'emploi au 1^{er} janvier selon le domaine de spécialité et la classe de sortie, et le poids des spécialités (en %)



Note : Certaines formations ne sont pas affichées car les formations n'existent pas ou les effectifs sont trop faibles. Tous les effectifs par niveau de formation des spécialités "Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)" et "Formations générales" sont trop faibles pour être affichés.

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Champ : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

Auteur : Mélanie BESNARD - SEPP (Service de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance)

Directeur de la publication : William MAROIS

Rectorat de Nantes

SEPP

Site Margueritte

Pour en savoir plus :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr